

VIE PROFESSIONNELLE

DANSE ET UNIVERSITÉ

JUILLET 2017

Département Ressources professionnelles

CN D

1, rue Victor-Hugo 93507 Pantin cedex

01 41 839 839 ressources@cnd.fr

cnd.fr

Cette fiche recense les formations universitaires qui proposent des cursus spécifiques à la danse. Ces formations ont des contenus et des objectifs divers, mais qui sont toujours liés au développement de la culture chorégraphique. Elles allient le plus souvent théorie et pratique.

Ces formations sont proposées soit par les universités seules, soit en partenariat avec des structures de création ou de formation du secteur chorégraphique, tels que les centres chorégraphiques nationaux, les conservatoires ou encore les centres de formation des enseignants de la danse.

Ces formations permettent l'obtention :

- soit d'un diplôme national de l'enseignement supérieur : la licence, le master ou le doctorat.
- soit d'un diplôme délivré par une université : le Diplôme Universitaire (DU).
 Le DU ne s'inscrit pas dans le schéma LMD (licence, master, doctorat) et n'est pas un diplôme national. Chaque université peut proposer des DU spécifiques, tant dans leur domaine d'étude, leur niveau ou leur durée.

Les formations sont présentées par ordre alphabétique des villes d'implantation.

Concernant la formation du danseur, consultez également les fiches :

- Formations supérieures en France : le Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur (DNSPD)
- Formations supérieures à l'étranger
- Formations professionnalisantes du danseur
- Cours de danse professionnels à Paris

Concernant la formation des professeurs de danse, consultez la fiche :

Diplôme d'état de professeur de danse, liste des centres habilités à assurer la formation

Pour plus d'informations en ce qui concerne la poursuite d'études en doctorat (thèse), consultez l'espace des doctorants en danse, développé depuis le site du CND. Vous y trouverez notamment les différentes écoles doctorales, laboratoires ou départements universitaires de rattachement des doctorants qui travaillent sur des problématiques liées à la danse : http://isis.cnd.fr/

SOMMAIRE

Présentation générale

Le système « LMD » (licence, master, doctorat) et la danse

Liste des formations universitaires

Université de Franche-Comté / Institut supérieur des Beaux-Arts de Besançon / CCN de Franche-Comté à Belfort

DU art danse et performance

Université Bordeaux Montaigne

Licence danse (parcours mutualisé avec la formation au DE) / avec le PESMD Bordeaux Aquitaine Master expérimentations et recherches dans les arts de la scène

Université de Cergy-Pontoise / Conservatoire à rayonnement régional

Licence lettres et arts – parcours danse

Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand

Master ethnomusicologie et anthropologie de la danse Master international en anthropologie de la danse Choreomundus (consortium européen) Doctorat lettres, sciences humaines et sociales

Université de Bourgogne - Le Creusot

Licence professionnelle développement et gestion des activités physiques artistiques

Université de Lille

Licence arts, parcours Etudes en danse (Lille 3)

Master arts, parcours Danse / Pratiques performatives (Lille 3)

Doctorat en Esthétique, théorie et pratique des arts, spécialité danse (Lille 3)

DU préparation à l'EAT (Lille 3) / avec l'Ecole du Ballet du Nord – pas de formation en 2017-18 Licence arts, parcours Enseignement de la danse (Lille 3) / mutualisé avec la formation au DE proposée par l'Ecole Supérieure Musique et Danse Nord de France

DU Danse, improvisation, créativité, intervention (Lille 2)

Université Lumière Lyon 2

Licence arts du spectacle Parcours scènes Master arts – spécialité arts de la scène (théâtre et danse)

Doctorat lettres et arts (mention études théâtrales)

Université Paul Valéry Montpellier 3 / ICI-CCN Montpellier Occitanie Pyrénées Méditerranée

Exerce Master études chorégraphiques « recherche et représentation »

Université de Nice Sophia Antipolis

Licence arts du spectacle : danse, théâtre – parcours études en danse Master théorie et pratiques des arts – parcours études en danse Master professionnel (M2) – métiers de la transmission et de l'intervention en danse Doctorat sciences de l'homme et des humanités, arts vivants dominante danse

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Licence (3ème année) arts – mention arts du spectacle chorégraphique Master arts – mention musique, spécialité danse Doctorat esthétique, sciences et technologie des arts – spécialité danse Parcours Danse, éducation somatique et publics fragiles

Université de Strasbourg

Licence arts du spectacle parcours danse. Possibilité de double cursus **avec le CRR de Strasbourg** Master arts de la scène

Université Toulouse Jean Jaurès

Licence communication et arts du spectacle : danse et cirque Licence professionnelle développement de projets en danse et cirque Master arts du spectacle et communication

PRESENTATION GENERALE

Le schéma européen des études universitaires, adopté en 2003, repose sur :

- 3 niveaux de référence (ou grades) :

le niveau licence à bac+3 le niveau master à bac+5 le niveau doctorat à bac+8

- des diplômes structurés en Unités d'Enseignement (UE) et organisés en semestres ;
- des diplômes exprimés en ECTS (European Credit Transfer System) qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : chaque semestre d'études est affecté de 30 crédits ;
- des ECTS capitalisables et transférables d'une université européenne à une autre.

Les diplômes relèvent ainsi d'un cadre harmonisé, facilitant la mobilité étudiante en Europe et la reconnaissance réciproque des diplômes.

Les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur sont, en France :

La licence: formation généraliste, acquisition de 180 ECTS, sur 6 semestres (3 ans).

Admission: titulaires du baccalauréat.

La licence professionnelle: formation conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, sur 2 semestres (1 an), avec période de stage obligatoire de 12 à 16 semaines, acquisition de 60 ECTS. Admission: titulaires d'un bac+2 ou diplôme de niveau III ou validation des acquis.

Le master sanctionne des formations répondant à un double objectif : préparer les étudiants à la recherche et leur offrir un parcours menant à une insertion professionnelle de haut niveau.

Admission: titulaires d'une licence ou équivalence ou validation d'acquis.

Le master se déroule sur 4 semestres (2 ans), avec l'acquisition de 120 ECTS. Il est généralement organisé en M1 (master 1^{ère} année) et M2 (master 2^{ème} année).

Le master peut être : à finalité recherche, à finalité professionnelle ou indifférencié.

Le schéma du master varie selon les formations : il peut comporter, en première année, un tronc commun indifférencié, avant spécialisation en deuxième année vers une orientation « recherche » ou « professionnel ». Il peut aussi être spécialisé dès la première année. Il peut enfin rester indifférencié sur les 2 années.

Le doctorat : les étudiants titulaires du grade de master peuvent se porter candidat à une inscription en thèse de doctorat. La durée de préparation du doctorat est en règle générale de 3 ans.

Pour rappel, le **DU** (**Diplôme Universitaire**) ne s'inscrit pas dans le schéma LMD et n'est pas un diplôme national. C'est un diplôme propre à l'université qui le délivre.

LISTE DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE / INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX-ARTS DE BESANÇON / CCN DE FRANCHE-COMTE A BELFORT

DIPLOME UNIVERSITAIRE ART DANSE ET PERFORMANCE

Présentation

Le DU Art, danse et performance entend, en premier lieu, créer des espaces et des temps de réflexion, de partage, de recherche et de formation approfondie en culture artistique spécialement orientée vers les domaines croisés de l'art chorégraphique et de l'art contemporain. Cette formation professionnelle s'adresse à tout acteur de la culture, de l'art, de son enseignement, de sa recherche ou de sa critique, intéressés pour mieux percevoir, comprendre, penser et évaluer les modes de création, de production, de réception, de transmission ou de conservation générés par ces pratiques artistiques.

La formation comprend 140h et se déroule sur un an, en 4 sessions de 4 jours consécutifs.

La formation sollicite de nombreux intervenants nationaux et internationaux choisis pour leurs compétences et reconnaissance dans les domaines de la danse, de l'art performance, de l'art contemporain, du corps et de la culture.

Conditions d'admission

Le DU s'adresse à un public croisé :

- Artistes (toutes disciplines),
- Acteurs culturels travaillant dans les domaines de la production, de la diffusion, de la conservation ou de l'encadrement institutionnel.
- Professionnels de l'information et de la critique,
- Professeurs et enseignants-chercheurs en art.

Pouvant justifier d'un diplôme niveau bac+3 et/ou d'expériences professionnelles significatives dans le domaine culturel ou artistique. Maîtrise suffisante de la langue française demandée. Aucune compétence particulière en pratique de la danse n'est demandée.

Un dossier de candidature (à télécharger sur le site de l'université) avec lettre de motivation est examiné par la commission pédagogique pour une admission limitée à 25 personnes maximum.

Responsable pédagogique

Aurore Desprès (Mél : du-artdanseperformance@univ-fcomte.fr)

Information et inscription

Université de Franche-Comté

UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société

30-32 rue Mégevand 25030 Besançon cedex

Coordination (Jean-Michel Jagot): T 03 81 66 53 64 / Mél : jeanmichel.jagot@univ-fcomte.fr

Scolarité (Isabelle Petitjean): T 03 81 66 53 37 / Mél : isabelle.petitjean@univ-fcomte.fr

Mél: du-artdanseperformance@univ-fcomte.fr

www.univ-fcomte.fr

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

LICENCE DANSE / AVEC LE PESMD BORDEAUX AQUITAINE

Présentation

Le parcours de licence danse est mutualisé avec la formation au diplôme d'état de professeur de danse proposée par le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse (PESMD) de Bordeaux Aquitaine. L'objectif est d'associer une formation artistique et pédagogique professionnelle à des enseignements théoriques et méthodologiques fondamentaux.

La licence 1 comprend des enseignements des départements « Arts du spectacle et de l'audiovisuel » et « Musique » ainsi que des enseignements fondamentaux spécifiques à la danse. Les licences 2 et 3 correspondent aux deux années de la formation au DE, élargies à des disciplines universitaires s'effectuant soit en cours mutualisés avec les licences Musique et Théâtre, soit intégrées au cursus du PESMD.

Ce cursus mutualisé licence danse et DE aboutit à deux diplômes indépendants. L'obtention de la licence danse sans l'obtention du Diplôme d'État de professeur de danse n'autorise pas l'enseignement de la danse, mais elle permet la poursuite d'études en master.

Conditions d'admission

En licence 1 : admission sur dossier et audition pour tout titulaire d'un baccalauréat ou titre admis en dispense.

En licence 2 (L2 / cursus Diplôme d'État professeur de danse) :

Admission sur dossier : licence 1 + Examen d'Aptitude Technique (EAT) ou équivalence.

Le candidat à la formation doit être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre de l'année de son entrée en formation.

En licence 3: L2 + EAT

Responsables pédagogiques

Marie-Bernadette Dufourcet (Université) : marie-bernadette.dufourcet@u-bordeaux-montaigne.fr Virginie Mirbeau (PESMD) : vmirbeau@pesmd-bordeaux-aquitaine.com

Information et inscription

Université Bordeaux Montaigne UFR Humanités Département Arts Domaine universitaire 33607 Pessac cedex www.u-bordeaux3.fr

Contacts administratifs: licence-humanites-arts@u-bordeaux3.fr

MASTER EXPERIMENTATIONS ET RECHERCHES DANS LES ARTS DE LA SCENE

Présentation

Le master « Expérimentations et recherches dans les arts de la scène » s'adresse aux étudiants désireux d'acquérir des méthodes et de développer des projets associant une expérimentation scénique et une recherche théorique. Les arts de la scène concernent aussi bien le théâtre que la danse, la performance et toute autre forme scénique.

Organisé autour de cinq axes (épistémologie, histoire des formes spectaculaires, séminaires, ateliers et environnement professionnel), ce master est ouvert à des approches transdisciplinaires et multiculturelles. Le master ayant vocation à accompagner les étudiants dans des démarches de projet, il comprend pour moitié des cours et séminaires encadrés par des professionnels.

Conditions d'admission

Admission en M1 de droit, pour les étudiants titulaires d'une licence de théâtre ou de danse de l'Université Bordeaux Montaigne. Sur dossier, pour les étudiants titulaires d'autres diplômes.

Responsables pédagogiques

Sandrine Dubouilh-Frechet: sandrine.dubouilh-frechet@u-bordeaux3.fr

Information et inscription

Université Bordeaux Montaigne UFR Humanités Département Arts Domaine universitaire 33607 Pessac cedex www.u-bordeaux3.fr

Contacts administratifs: master-humanites-arts@u-bordeaux3.fr

UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE /CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

LICENCE LETTRES ET ARTS - PARCOURS DANSE

Présentation

La licence Lettres et Arts (3 ans), proposée conjointement par l'université et le conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Cergy Pontoise, a pour objectif de permettre à des étudiants danseurs d'obtenir une licence générale et de suivre en parallèle leurs études chorégraphiques.

Ce parcours permet ainsi aux étudiants d'acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de la langue, de la littérature et de la pratique de la danse.

Conditions d'admission

Candidats titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAUE). Présélection sur dossier puis épreuve chorégraphique :

- variation imposée des épreuves de danse du ministère de la Culture : niveau fin de 2ème cycle, en classique, contemporain ou jazz.
- composition personnelle de 3 min maximum dans la même dominante que la variation imposée.
- entretien.

Responsable pédagogique

Rémi Astruc : remi.astruc@u-cergy.fr

Information et inscription

Université de Cergy-Pontoise 33 boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise cedex www.u-cergy.fr

Secrétariat pédagogique université (bâtiment des Chênes 2, bureau 102): Caroline Brulet-Vincent : caroline.brulet-vincent@u-cergy.fr / T 01 34 25 64 39

Vie scolaire CRR: Ahmid Bounab: ahmid.bounab@cergypontoise.fr / T 01 34 41 90 03

UNIVERSITE BLAISE PASCAL CLERMONT-FERRAND

MASTER ETHNOMUSICOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE

Présentation

Le master vise à :

- fournir une formation en anthropologie de la danse pour préparer l'insertion professionnelle dans les structures à caractère publique ou privé, pour la sensibilisation artistique et culturelle, la transmission et l'administration de la danse,
- fournir une formation en Sciences Humaines en Danse à des professionnels issus de tous les milieux de la danse pour les initier à l'analyse critique de leur pratique, et pour les réorienter dans leurs choix professionnels et dans la reconduite de leur carrière,
- construire un savoir en fonction des spécificités de la danse comme pratique corporelle et sociale et former à l'analyse détaillée du mouvement dansé d'un point de vue anthropologique.

Conditions d'admission

M1 : étudiants ayant validé un M1 en STAPS, arts du spectacle, anthropologie ou autres cursus.

M2 : étudiants ayant validé le M1, et sur dossier pour des étudiants titulaires d'un autre M1, ou VAE.

Responsable pédagogique

Georgiana Wierre-Gore

T 04 73 40 53 55 / Mél : georgiana.wierre-gore@univ-bpclermont.fr

Information et inscription

Université Blaise Pascal

UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Campus Les Cézeaux BP 104 - 63172 Aubière Cedex

Service pédagogique : 04 73 40 77 85

www.staps.univ-bpclermont.fr

MASTER INTERNATIONAL EN ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE : CHOREOMUNDUS

Présentation

Ce Master international « Savoir, pratique et patrimoine en danse » est un Master Erasmus Mundus offrant une formation principalement en anglais dont les quatre semestres se déroulent en Norvège, en France, en Hongrie et au Royaume-Uni. La formation examine - à partir de perspectives théoriques élaborées dans les champs de l'ethnochoréologie, de l'anthropologie de la danse et des études de la danse et du patrimoine - la danse et les autres systèmes de mouvements structurés (tels que les pratiques rituelles, les arts martiaux, les jeux et le théâtre physique) comme patrimoine culturel immatériel (PCI).

Le Master est porté par 4 universités : l'Université Norvégienne de Science et de Technologie (NTNU), l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, l'Université de Roehampton (Londres), l'Université scientifique de Szeged (SZTE, Hongrie).

Conditions d'admission

Sur dossier, pour des candidats titulaires d'un niveau licence ou master et ayant une connaissance confirmée de la danse ou des pratiques du mouvement. Niveau d'anglais certifié.

Responsable pédagogique

La coordination du programme est assurée par l'Université Norvégienne de Science et Technologie.

Information et inscription

Les candidatures se font en ligne : http://www.ntnu.edu/studies/choreomundus

Mail: choreo@hf.ntnu.no

DOCTORAT

Présentation

Au sein de l'Ecole doctorale de Lettres, sciences humaines et sociales, le laboratoire ACTé (Activité Connaissance Transmission Education) réunit principalement des chercheurs en Sciences de l'Education et en STAPS. Les recherches pluridisciplinaires qui y sont développées se centrent sur l'étude de l'activité effective et située des différents acteurs. Un axe de recherche concerne notamment les processus de patrimonialisation en danse.

Conditions d'admission

Titulaire d'un master 2 recherche.

L'accord d'un directeur de thèse est impératif avant toute inscription en doctorat.

Responsable pédagogique

Georgiana Wierre-Gore

T 04 73 40 53 55 / Mél : georgiana.wierre-gore@univ-bpclermont.fr

Information et inscription

ESPE Clermont Auvergne 36 avenue Jean-Jaurès C.S. 20001 63407 Chamalières Cedex

T 04 73 31 72 96

http://edlshs.univ-bpclermont.fr/ http://acte.univ-bpclermont.fr

UNIVERSITE DE BOURGOGNE - LE CREUSOT

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES
SPECIALITE DEVELOPPEMENT ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES ARTISTIQUES
(danse, arts du cirque et arts martiaux)

Présentation

Cette formation (1 an) a pour objectif de préparer à des fonctions de montage de projets artistiques s'articulant autour de diverses structures (l'Éducation nationale, les municipalités, les associations sportives ou culturelles...).

La formation comporte des modules de connaissance des milieux artistiques, analyse du spectacle vivant, méthodologie de projet, management, gestion et communication. Elle implique également un stage en milieu professionnel.

Conditions d'admission

Cette licence est accessible sur dossier :

- Aux titulaires d'une L2 (deuxième année de licence), d'un DEUG, DEUST, DUT ou BTS, en particulier dans les domaines suivants : STAPS / Histoire de l'art / Arts du spectacle / Activités culturelles / Science économique / AES / IUP métiers de la culture ;
- Aux diplômés « Jeunesse et Sport » (BJEPS, BEES, BEATEP, DEFA, BAFD, BIAC) ;
- Aux titulaires du Diplôme d'État de professeur de danse :
- Aux professionnels justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle (secteur culturel), sur dossier ;

Une expérience artistique en danse, arts du cirque ou théâtre est recommandée.

Responsable pédagogique

Nathalie Monde: T 03 85 77 00 83 / Mél: nathalie.monde@u-bourgogne.fr

Information et inscription

Centre Universitaire Condorcet

Scolarité STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives)

720 avenue de l'Europe

71200 Le Creusot

Scolarité (Nathalie Saulnier): T 03 85 77 00 77 / nathalie.saulnier@u-bourgogne.fr

www.u-bourgogne-formation.fr

UNIVERSITE DE LILLE

LICENCE ARTS, PARCOURS ETUDES EN DANSE

Présentation

Le parcours de licence Danse (en 3 ans) permet d'acquérir des connaissances fondamentales (écriture et analyse chorégraphique, histoire de la danse et de la musique, écoute musicale...) et des connaissances en matière de culture, d'expression et de réflexion (culture générale, littérature, esthétique de la musique et de la danse...).

Les étudiants peuvent débuter ou poursuivre, en parallèle avec le cursus de licence, une formation pratique en danse (en conservatoire ou école de danse), indispensable pour envisager une carrière artistique.

La poursuite d'études est possible dans différents masters (master Arts, parcours Danse / Pratiques performatives, master information, communication, culture et documentation), pour travailler ensuite au sein de services culturels, dans la communication, les relations publiques...

Conditions d'admission

Bacheliers ayant un niveau de pratique confirmé en danse. Autres candidats (VAE).

Responsable pédagogique (danse)

Marie Glon: marie.glon@univ-lille3.fr

Information

UFR Humanités, département Arts - Université Lille 3 Domaine universitaire du Pont de Bois – BP 60149 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex T 03 20 41 63 25 / F 03 20 41 71 17 www.univ-lille3.fr

MASTER ARTS, PARCOURS DANSE / PRATIQUES PERFORMATIVES

Présentation

Le Master Danse/Pratiques Performatives est ouvert à des étudiants en danse et à des étudiants provenant d'autres disciplines qui s'intéressent aux pratiques performatives (théâtre et arts plastiques notamment).

Le Master questionne et expérimente des modes de faire et de penser, et la relation entre ces modes. Ces questionnements seront nourris par des apports esthétiques, anthropologiques et philosophiques, et s'appuient sur la relation théorie/pratique.

Le Master propose des espaces de partage de la parole et de la pensée, et de réflexion ensemble, plus que des espaces de transmission stricto sensu. C'est un espace qui incitera chaque étudiant à tisser son paysage personnel à partir de concepts, de démarches et de sa propre position. Cet espace d'interrogation et d'expérimentation s'ancrera dans la réalité artistique professionnelle.

Le Master s'appuie sur un partenariat privilégié avec le GYMNASE-CDC. Les artistes accueillis par cette structure interviendront dans le master sous forme de séminaire et de workshop. Les étudiants seront également encouragés à se mettre en relation avec des lieux sur le territoire régional et/ou national et international.

Conditions d'admission

Master 1 : être titulaire d'une licence en danse, théâtre, arts plastiques ou performance ou autres diplômes (école d'art par ex).

Master 2 : être titulaire du M1 ou équivalent et pratiquer la danse.

Responsable pédagogique

Philippe Guisgand: philippe.guisgand@univ-lille3.fr

Information

UFR Humanités, département Arts - Université Lille 3 Domaine universitaire du Pont de Bois – BP 60149 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex www.univ-lille3.fr

DOCTORAT EN ESTHETIQUE, THEORIE ET PRATIQUE DES ARTS, SPECIALITE DANSE

Présentation

Les candidats au doctorat doivent proposer un sujet de recherche qui croise en quelque point les axes ou programmes déployés au Centre d'Etude des Arts Contemporains et notamment ceux du chercheur habilité pressenti pour la direction de thèse (cf. site du CEAC).

Conditions d'admission

Titulaire d'un master 2 recherche.

L'accord d'un directeur de thèse est impératif avant toute inscription en doctorat.

Information

Centre d'Etude des Arts Contemporains - Equipe d'accueil 35 87 - Bâtiment C Bis Université Charles de Gaulle - Lille 3
Domaine universitaire du Pont de Bois - BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
T 03 20 41 71 87 / Mél : ceac@univ-lille3.fr

http://ceac.recherche.univ-lille3.fr/

DIPLOME UNIVERSITAIRE: PREPARATION A L'EAT / AVEC L'ECOLE DU BALLET DU NORD

Présentation

Le Diplôme Universitaire (1 an) prépare à l'examen d'aptitude technique (EAT) dans l'option danse contemporaine.

La formation, proposée en partenariat avec l'Ecole du Ballet du Nord (CCN) de Roubaix Nord Pas de Calais, inclut des enseignements techniques et une sensibilisation aux unités d'enseignement théoriques du diplôme d'Etat.

L'obtention du DU permet de poursuivre des études en danse en accédant directement à la deuxième année de la licence Arts, parcours Etudes en danse.

La réussite à l'EAT permet d'accéder à la formation au DE (les étudiants doivent s'inscrire individuellement à l'une des sessions de l'EAT auprès de leur Direction régionale des affaires culturelles).

Conditions d'admission

Baccalauréat ou équivalent et niveau confirmé en danse.

Admission sur audition.

Pas de formation en 2017-18.

Responsables pédagogiques

Marie Glon (Université Lille 3): marie.glon@univ-lille3.fr

Pascal Minam-Borier (CCN): p.minamborier@ccn-roubaix.com

Information

UFR Humanités – Départements Arts

Université Lille 3

Domaine universitaire du Pont de Bois BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Colette Matton: T 03 20 41 63 25 / Mél: colette.matton@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr

LICENCE ARTS, PARCOURS ENSEIGNEMENT DE LA DANSE / AVEC L'ECOLE SUPERIEURE MUSIQUE ET DANSE NORD DE FRANCE

Présentation

Un parcours mutualisé permet aux étudiants de préparer simultanément une licence en danse et un diplôme d'état de professeur de danse (DE). Ce double cursus est piloté par l'Ecole Supérieure Musique et Danse Nord de France, et associe l'Université Lille 3, le centre chorégraphique national Roubaix Nord-Pas-de-Calais et le centre de développement chorégraphique (CDC) Danse à Lille. La formation au diplôme d'Etat est proposée dans les options classique et contemporain.

Le parcours conjugue un approfondissement de la culture chorégraphique par une formation universitaire en danse (histoire de la danse, esthétique, analyse chorégraphique, formation musicale du danseur, anatomie...), et une formation artistique et pédagogique de haut niveau (progression technique, pédagogie fondamentale, cours techniques avec des chorégraphes et artistes invités...). Le parcours s'effectue sur 5 semestres (1600h de formation).

Conditions d'admission

- Titulaire de l'Examen Aptitude Technique (ou d'une dispense d'EAT) et du Baccalauréat;
- Ou professionnels pouvant justifier des 507 heures sur 10 mois d'emploi (intermittents du spectacle) et titulaires du Baccalauréat (possibilité de VAE) ;
- Ou enseignants titulaires d'une dispense de DE ;
- Ou titulaires du baccalauréat préparant l'EAT dans le cadre du DU.
- Inscription sur dossier (une quinzaine d'étudiants par année).

Responsable pédagogique

Pascal Minam-Borier : p.minamborier@ccn-roubaix.com

Information

Ecole Supérieure Musique et Danse Rue Alphonse Colas 59000 LILLE

Steven Hanebutt: 03 28 36 67 96 - 03 20 23 64 93 / shanebutt@esmd.fr

www.esmd.fr

DIPLOME UNIVERSITAIRE: DANSE, IMPROVISATION, CREATIVITE, INTERVENTION

Présentation

Ce diplôme universitaire (niveau bac+3) propose une formation en culture chorégraphique, autant théorique que pratique. Il introduit aux notions de « l'improvisation en danse », « la créativité en conception intervention » et aux trois pratiques développées par les chorégraphes William Forsythe, Ohad Naharin, Billie Hanne.

Le parcours est principalement axé sur l'analyse de la pratique avec un accompagnement individualisé des stagiaires.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

Connaître et comprendre le paysage des pratiques d'improvisation,

S'engager dans des pratiques d'improvisation, dans des processus de création et dans des projets pédagogiques avec des publics variés,

Exercer leur métier avec une meilleure conscience corporelle et créative,

Faire évoluer et transformer leur pratique professionnelle.

La formation, d'une durée de 100h, est organisée en 5 modules de 4 jours, sur 6 mois.

Conditions d'admission

Sélection sur dossier puis entretien.

En formation professionnelle continue et contrat de professionnalisation.

Responsable et coordinatrice pédagogique

Biliana Vassileva Fouilhoux, maitre de conférence au département STAPS et Danse : bilidanse@gmail.com

Information

Faculté des sciences du sport 9 rue de l'Université 59 790 Ronchin

Charlotte Mantel: T 03 20 88 73 68 / Mél: charlotte.mantel@univ-lille2.fr

www.univ-lille2.fr

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

LICENCE ARTS DU SPECTACLE - PARCOURS SCENES

Présentation

La licence Arts du spectacle est composée de quatre disciplines (cinéma, théâtre, danse, photographie). La formation a pour objectif de fournir aux étudiants les outils indispensables à la connaissance, à l'analyse et à la pensée critique des œuvres visuelles et scéniques, envisagées sous leurs aspects historiques, esthétiques, pratiques et économiques.

Les trois années de la licence s'organisent selon un principe de spécialisation progressive. À l'issue de leur formation, les étudiants ont acquis les savoirs et les compétences propres aux différents domaines des arts du spectacle, ce qui leur permet aussi bien de poursuivre leurs études en masters que de s'orienter vers les métiers de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

La première année de licence est une année de formation pluridisciplinaire intitulée Portail Arts.

Les étudiants peuvent ensuite poursuivre leur cursus de licence dans le Parcours Scènes (théâtre et danse).

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse à des étudiants portant un fort intérêt au spectacle vivant, avec une pratique assidue de spectateurs et de lecteurs, et de préférence un début de pratique artistique.

Responsables pédagogiques

Direction du département : Rémi Fontanel (Remi.Fontanel@univ-lyon2.fr)

Responsable Portail Arts : Benjamin Labé

MASTER ARTS SPECIALITE ARTS DE LA SCENE (THEATRE ET DANSE)

Présentation

Le Master a pour vocation d'approfondir un savoir théorique sur la création et les pratiques théâtrales et chorégraphiques contemporaines, de développer une connaissance générale des structures dans lesquelles cette création s'inscrit, et de développer une pratique des différents types d'accompagnement et de documentation du spectacle vivant que cette création exige. Il se fonde sur une articulation entre une dimension de recherche et une ouverture sur le monde professionnel, à travers un cycle de conférences, des stages et des classes à projets en liens avec des structures artistiques partenaires.

Conditions d'admission

Master 1 : licence arts du spectacle. Sur dossier pour les autres licences ou masters.

Master 2 : master 1 en arts du spectacle.

Responsables pédagogiques

Responsable M1 Scène: Claudia Palazzolo (claudia.palazzolo@univ-lyon2.fr)

Responsable M2 Scène : Olivier Neveux (olivier.neveux@univ-lyon2.fr)

Information (licence et master)

Faculté des Lettres, Sciences du Langage et Arts (LESLA)

Département Arts du spectacle

Campus Portes des Alpes – bâtiment B

5 avenue Pierre Mendès-France 69676 Bron cedex

Secrétariat Portail Arts (L1) et L2 (bureau B 115) : T 04 78 77 43 59

Marie-Hélène Bertholet : Marie-helene.Bertholet@univ-lyon2.fr

Secrétariat L3 (bureau B 114): T 04 78 77 26 03

Aline Jardy : aline.jardy@univ-lyon2.fr Master (bureau 112) : T 04 78 77 26 45 Rosa da Silva : rosa.dasilva@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr http://lesla.univ-lyon2.fr/

DOCTORAT LETTRES ET ARTS (MENTION ETUDES THEATRALES)

Présentation

Les doctorants travaillant sur la danse peuvent être accueillis au sein de l'Ecole doctorale Lettres, Langues, Linguistique, Arts (ED 3LA). Cette école est commune aux Universités Lyon 2 et Lyon 3, Université de St Etienne et Ecole Normale Supérieure de Lyon.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un master ou équivalence ou VAE. Admission sur dossier et projet de recherche.

Responsable pédagogique

Directeur de l'école doctorale : Olivier Ferret

Information

Ecole doctorale Université Lumière Lyon 2 86 rue Pasteur 69007 Lyon T 04 78 69 70 44 / Mél : edhsh@univ-lyon2.fr

http://3la.univ-lyon2.fr/

UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER 3 / ICI-CCN MONTPELLIER OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE

EXERCE - MASTER ARTS DU SPECTACLE, MENTION DANSE, PARCOURS ETUDES CHOREGRAPHIQUES : RECHERCHE ET REPRESENTATION

Présentation

Le master exerce est un espace de recherche et d'expérimentation lié à la création chorégraphique ouverte aux autres champs artistiques et de pensées. Créée en 1998 par Mathilde Monnier, la formation a pour particularité d'être intégrée à la vie du Centre chorégraphique national de Montpellier et assure ainsi aux étudiants-artistes-chercheurs une relation privilégiée à l'actualité de la création chorégraphique internationale.

Exerce s'adresse à de jeunes artistes souhaitant tout à la fois étendre et préciser les enjeux d'une recherche personnelle en prise avec la création chorégraphique contemporaine et en dialogue avec les autres champs artistiques et de pensées. Il s'agit de favoriser une capacité d'autonomie permettant à l'étudiant d'inventer ses méthodes de travail, de chercher les ressources théoriques nécessaires à sa pratique, de définir ses modes de collaboration, de présence en scène et d'adresse appropriés à ses travaux.

L'étudiant est amené à mettre en lien et en partage sa recherche personnelle. Il lui est demandé de participer à des projets menés en commun, d'être ressource et soutien pour les travaux des autres étudiants, de réfléchir aux formes de travail individuels et collectifs à l'œuvre dans la création contemporaine aujourd'hui.

Le programme s'attache ainsi à développer une compréhension des enjeux esthétiques, sociaux, économiques et politiques des différents contextes dans lesquels émergent les gestes d'artistes.

Conditions d'admission

Les candidats doivent :

- être âgés de 22 ans minimum,
- être déjà engagés dans un parcours professionnel d'artiste chorégraphique ou issus d'autres champs artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, cinéma et numérique) avec une préoccupation liée à la question du corps et du mouvement,
- disposer d'une formation artistique supérieure (titulaires d'une licence ou niveau équivalent) ou d'une expérience professionnelle ouvrant la possibilité d'une validation d'acquis d'expérience / d'acquis professionnels,
- avoir un usage courant du français et de l'anglais à leur entrée dans le master.

La disponibilité du candidat est demandée pendant les deux années.

Responsables pédagogiques

CCN : Christian Rizzo (direction artistique) / Anne Kerzerho (direction pédagogique), Laurent Pichaud (artiste chercheur associé au master)

Université : Didier Plassard (directeur du département arts du spectacle)

Information et inscription

Centre chorégraphique national / Agora

Boulevard Louis Blanc 34000 Montpellier

Anne Kerzerho, directrice pédagogique du master :

Mél: a.kerzerho@ici-ccn.com / T 04 67 60 06 77

www.ccnmlr.com

Université Paul Valéry Montpellier 3

Département Arts du spectacle mention Théâtre, UFR 1

Route de Mende 34199 Montpellier Cedex 5

Secrétariat master danse (Bâtiment H - Bureau 109) : T+33 (0)4 67 14 54 49

Marion Pradier (attachée au master exerce): m.pradier@ici-ccn.com / 04 67 60 06 79

www.univ-montp3.fr

UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

LICENCE ARTS DU SPECTACLE : DANSE, THEATRE – PARCOURS ETUDES EN DANSE

Présentation

Ce parcours a pour but de procurer aux étudiants les connaissances fondamentales dans le domaine de la danse par une approche théorique et pratique. Un choix d'options permet de poursuivre une spécialisation en danse, d'expérimenter la transversalité des arts vivants (musique, théâtre) ou de développer une formation spécique en pédagogie.

La licence obtenue avec l'option « transmission en danse » permet de valider par équivalence 3 UV du Diplôme d'Etat de Professeur de Danse : histoire de la danse, anatomie et formation musicale. Des accords avec l'Ecole Supérieure de Danse de Cannes permettent aux étudiants du parcours de suivre certains cours de danse à l'Ecole et d'intégrer la formation « pédagogie » (4ème UV du Diplôme d'Etat).

Conditions d'admission

Baccalauréat, diplôme équivalent, validation des acquis.

Cinq années minimum de pratique de la danse sont recommandées.

Responsable section danse

Marina Nordera: marina.nordera@unice.fr

Responsable pédagogique des parcours danse Federica Fratagnoli : federica.fratagnoli@unice.fr

MASTER THEORIE ET PRATIQUE DES ARTS (M1 ET M2) – PARCOURS ETUDES EN DANSE

Présentation

Le master a pour objectif :

- la mise en relation étroite de l'analyse des textes et des différentes formes de pratique artistique;
- l'interrogation sur les rapports existant entre une production artistique donnée et ses conditions sociales et culturelles.

Dans les deux cas, c'est l'articulation théorie(s) / pratique(s) qui est considérée comme l'enjeu principal de la recherche. Le master conjugue une recherche spécifique à la danse et une recherche transdisciplinaire, favorisant la réflexion sur les différentes formes et disciplines artistiques (en lien avec les composantes musique et théâtre du Département des Arts).

Les débouchés professionnels visés concernent aussi bien la recherche dans le cadre universitaire que sa mise en oeuvre au service des professions artistiques (métiers d'art proprement dits, tâches d'organisation et d'administration dans les institutions culturelles, etc.).

Conditions d'admission

master 1 : licence dans le même domaine ou validation des acquis.

master 2 : obtention du master 1 (ou d'une maîtrise) avec mention bien, ou validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis.

Responsable section danse

Marina Nordera: marina.nordera@unice.fr

MASTER PROFESSIONNEL (M2) - METIERS DE LA TRANSMISSION ET DE L'INTERVENTION EN DANSE

Présentation

Son programme:

- connaissance des milieux professionnels et apport d'éléments indispensables à l'analyse de ces milieux d'intervention.
- outils d'analyse des pratiques de transmission (analyse de l'activité et analyse du mouvement)
- ateliers et analyse de l'expérience professionnelle
- enjeux didactiques et sensibles de l'intervention en danse
- méthodologie du projet, du stage, du rendu universitaire (écrit et pratique)
- analyses des pratiques et des œuvres chorégraphiques
- danse et théorie
- et choix d'options telles qu'Anthropologie de la danse, Savoirs sur le corps ou Esthétique en danse (séminaires mutualisés avec le master 2 recherche « Etudes en danse »)

Conditions d'admission

- Tout professionnel artiste ou enseignant, tout acteur culturel, pouvant justifier d'un niveau bac+4 ou d'expériences professionnelles significatives (VAP).
- Tout étudiant issu d'un master 1 obtenu en Arts et/ou en Danse, d'une université française ou étrangère, ou d'un autre master avec dossier témoignant de la capacité et de l'intérêt à suivre cette formation.

Un dossier de candidature avec lettre de motivation sera examiné par la commission pédagogique pour une admission limitée à 15 personnes.

La formation s'organise avec une semaine de cours par mois afin de permettre la participation de professionnels en formation continue.

Responsable pédagogique

Joëlle Vellet : joelle.vellet@unice.fr / T 04 93 37 56 50

DOCTORAT SCIENCES DE L'HOMME ET DES HUMANITES, ARTS VIVANTS DOMINANTE DANSE

Présentation

L'activité de recherche du doctorat en danse se développe au sein du Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature et des Arts vivants (http://ctel.unice.fr). La réflexion porte notamment sur les problèmes de l'analyse et de l'interprétation des « textes », tels qu'ils se posent en musique, en danse et dans les arts de la scène. Réflexion théorique et pratique artistique sont étroitement liées, le travail de recherche se matérialisant sous la double forme de publications scientifiques et de réalisations musicales, scéniques ou chorégraphiques.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un master ou équivalence ou VAE. Admission sur dossier et projet de recherche.

Coordination pédagogique doctorat danse

Marina Nordera

Information (licence, master, doctorat)

UFR Lettres, arts et sciences humaines (LASH) 98 bd Édouard Herriot - BP 3209 06204 Nice Cedex 3

Secrétariat Licence arts : Solange Lorenzini / Mél : solange.lorenzini@unice.fr / T 04 93 37 56 52

Master: Karine Romand: masters-lash@unice.fr/T0493375586

Doctorat danse: Marina Nordera: marina.nordera@unice.fr

http://portail.unice.fr/lettres/

UNIVERSITE PARIS 8 VINCENNES - SAINT-DENIS

LICENCE ARTS - MENTION ARTS DU SPECTACLE CHOREGRAPHIQUE (L3)

Présentation

Le département Danse (qui dispense les diplômes de Licence, Master, Doctorat) est un espace de rencontre pour des danseurs et chorégraphes, des chercheurs, des professeurs de danse, des critiques et des acteurs culturels et sociaux. Parce qu'elle s'attache avant tout à faire naître une parole et un discours issus de l'expérience de l'artiste chorégraphique et de la perception des œuvres dans un contexte donné, cette formation privilégie les liens entre la recherche et les danseurs et chorégraphes en danse contemporaine. Les enseignements sont donc ainsi profondément liés avec cette pratique.

Le cursus danse débute en 3e année de licence (L3). La formation privilégie les liens entre la recherche et la pratique en danse contemporaine. Les enseignements théoriques portent sur l'analyse d'œuvres chorégraphiques, le discours sur le corps, les savoirs somatiques et l'histoire de la danse, auxquels s'ajoutent des enseignements pratiques.

Conditions d'admission

- Posséder les 2 premières années de licence (L1 et L2) avec les mentions suivantes : Arts ; Sciences humaines ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; Communication et Sciences du langage ; ou un diplôme équivalent (ex. Diplôme d'État de professeur de danse) et un bagage pratique en danse suffisant pour suivre tous les ateliers chorégraphiques proposés par la formation.
- Ou être danseur ou chorégraphe professionnel et avoir un parcours de formation et de création reconnu.

Tous les candidats doivent constituer un dossier qui sera examiné par une commission pédagogique.

MASTER ARTS - MENTION MUSIQUE, SPECIALITE DANSE (M1 ET M2 RECHERCHE)

Présentation

Les sujets de recherche peuvent revêtir des formes multiples, mais seront encouragées des études qui font écho aux questions et besoins du milieu chorégraphique actuel et qui peuvent lui être directement utiles. Le Master se déroule sur 2 années (M1 et M2).

Conditions d'admission

- Posséder une expérience en danse et une licence ou niveau équivalent avec les mentions suivantes : Arts ; Sciences humaines ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives ; Communication et Sciences du langage.
- Être danseur ou chorégraphe professionnel et avoir un parcours de formation et de création reconnu.

Admission sur dossier et projet de recherche.

Responsables pédagogiques

Responsable département danse : Mahalia Lassibille Responsable pédagogique licence : Christine Roquet Responsable pédagogique master : Julie Perrin

Information département danse (licence, master)

Université Paris 8 - Département Danse 2 rue de la Liberté 93526 Saint Denis cedex

Coordination administrative: Joanna Roy (bâtiment A, salle 080)

T/F 01 49 40 65 22

Mél : joanna.roy@univ-paris8.fr www-artweb.univ-paris8.fr

DOCTORAT ESTHETIQUE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE DES ARTS SPECIALITE DANSE

Présentation

L'enjeu de la formation doctorale est l'élaboration, à long terme, d'outils d'analyse propres au champ de la pédagogie en danse, de l'analyse du mouvement, de l'analyse des œuvres chorégraphiques et de la critique.

Les doctorants sont accueillis dans le laboratoire d'analyse des discours et pratiques en danse, qui appartient à l'équipe d'accueil « Musidanse esthétique, musicologie, danse et créations musicales » au sein de l'école doctorale Esthétique, sciences et technologies des arts (EDESTA).

Conditions d'admission

Être titulaire d'un master ou équivalence ou VAE (validation des acquis de l'expérience). Admission sur dossier et projet de recherche.

Information

École doctorale Esthétique, Sciences et Technologies des arts Université Paris 8 2 rue de la Liberté 93526 Saint Denis cedex

2 fue de la Liberte 95526 Saint Denis Cedex

Hugues Rainvillé, bureau D 218 : T 01 49 40 73 66 / Mèl : edesta@univ-paris8.fr

www-edesta.univ-paris8.fr http://www.danse.univ-paris8.fr

PARCOURS DANSE, EDUCATION SOMATIQUE ET PUBLICS FRAGILES

Présentation

Le parcours « Danse, éducation somatique et publics fragiles » vise à donner une culture générale théorique et pratique sur les techniques corporelles non thérapeutiques, à construire des compétences transversales permettant de mettre en œuvre ces techniques auprès de publics fragiles.

Le parcours complet de formation est constitué de 3 diplômes. Ces formations sont conçues comme un parcours complet et progressif, mais elles peuvent aussi être suivies de façon indépendante.

DU Danse et éducation somatique (diplôme d'université, niveau bac+3)

Le DU constitue un socle de culture générale de base sur les pensées et les pratiques du corps et du geste, autant théorique que pratique. Il est axé sur l'éducation somatique (Feldenkrais, Alexander, Body-mind Centering...), sur les arts martiaux et la danse.

Il introduit les professionnels travaillant auprès de publics fragiles aux notions élémentaires du « geste relationnel », du « toucher au quotidien » et du « prendre soin de soi en prenant soin des

autres ».

DESU Intervenant en danse et éducation somatique (diplôme d'études supérieures d'université, niveau bac+4)

Les objectifs de la formation sont :

- Se situer au sein d'une institution ou association médicale, médico-sociale ou socio-éducative,
- Observer et comprendre les usages du corps et du geste au sein de ces contextes,
- Analyser sa pratique professionnelle afin de pouvoir la transformer et l'adapter à ces contextes nouveaux,
- Proposer une pratique corporelle pertinente.

DFSSU Danse, éducation somatique et publics fragiles – mention concepteur de projets ou formateur (diplôme de formation supérieure spécialisée d'université, niveau bac+5)

Les objectifs de la formation sont, pour les concepteurs de projets :

- Concevoir des projets de médiation artistique et culturelle fondés sur le travail du corps et du geste,
- Concevoir, produire et évaluer des projets en partenariat,
- Composer et animer une équipe pluridisciplinaire.

Pour les formateurs :

- Concevoir, animer et évaluer des formations autour du corps et du geste pour des professionnels de structures dédiées au soin, à l'éducation, à la culture,
- Construire des projets de formation innovants, basés sur les valeurs d'émancipation et de pouvoir d'agir,
- Travailler en co-conception et co-intervention au sein d'équipes multidisciplinaires et multipartenariales.

Conditions d'admission

Le parcours « Danse, éducation somatique et publics fragiles » accueille un public mixte de professionnels du geste (danseurs, éducateurs au mouvement, praticiens somatiques, artistes martiaux) et du soin (soignants, éducateurs).

L'admission se fait sur titre ou sur validation des acquis. Dans les deux cas, un dossier de candidature et un entretien avec l'équipe pédagogique conditionnent l'entrée en formation.

La formation est uniquement accessible en formation continue.

Responsables pédagogiques

Responsable pédagogique : Isabelle Ginot (département Danse, Paris 8)

Coordinateur pédagogique : Jessica Piris (directrice et coordinatrice de projets culturels) Parcours proposé en partenariat avec : Dessine-moi un mouton, A.I.M.E., La Briqueterie.

Information

Université Paris 8 - Service formation permanente 2 rue de la Liberté

93526 Saint Denis cedex

T 0 820 20 51 00 / Mél : info-sfp@univ-paris8.fr

www.fp.univ-paris8.fr / www.individus-en-mouvements.com

UNIVERSITE DE STRASBOURG

LICENCE ARTS DU SPECTACLE - PARCOURS DANSE

Présentation

Le parcours danse propose des enseignements théoriques et une pratique donnant lieu à une réflexion approfondie sur le corps en mouvement et la chorégraphie. Les multiples approches, à la fois historiques, esthétiques et philosophiques permettent d'appréhender et de comprendre la danse et les relations qu'elle entretient avec les autres arts.

Le parcours danse ne forme pas au métier de danseur mais délivre un solide bagage culturel, une culture générale, des outils méthodologiques d'analyse et de synthèse permettant l'accès à une pensée critique et une ouverture d'esprit.

Le parcours danse bénéficie de partenariats avec les structures chorégraphiques strasbourgeoises.

Conditions d'admission

Titulaire du baccalauréat ou équivalence pour la 1re année.

DOUBLE CURSUS LICENCE ET CRR

Présentation

A partir de la rentrée 2016, un partenariat avec le Conservatoire de Strasbourg permet aux étudiants inscrits dans le parcours danse de la licence arts du spectacle de s'inscrire parallèlement au conservatoire en Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) pour suivre un double cursus. Les étudiants bénéficient ainsi :

- à l'Université, d'enseignements théoriques, méthodologiques et pluridisciplinaires,
- au Conservatoire, d'une formation artistique et pédagogique (12h hebdomadaire de pratique au CRR).

A l'issue du cursus (sur 3 ans), l'étudiant valide :

- la licence
- le Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC), qui le dispense de l'EAT, ainsi que les UE d'histoire de la danse, formation musicale et anatomie physiologie du Diplôme d'Etat de professeur de danse.

Conditions d'admission

Double inscription : à l'Université et au CRR

Admission sur audition au CRR

Responsable pédagogique (licence et double cursus)

Nathalie Boudet: nboudet@unistra.fr / T 03 68 85 64 96

MASTER ARTS DE LA SCENE

Présentation

Le master arts du spectacle et audiovisuel, spécialité arts de la scène comporte 2 parcours :

- un parcours Recherche sur les arts de la scène (Dramaturgies et pratiques des arts de la scène),
- un parcours professionnalisant Conception de projets artistiques et culturels spectacle vivant.

Conditions d'admission

- 1re année : licence en Arts du spectacle ou équivalence ;
- 2e année : 1re année du master Arts du spectacle ou équivalence ;
- Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ou de l'expérience (VAE).

Responsables pédagogiques

Geneviève Jolly

Information (licence et master)

Université de Strasbourg – Faculté des Arts (bureau 102) Le portique – 14 rue Descartes 67084 Strasbourg Cedex T 03 68 85 66 46 / Mél : arts-spectacle@unistra.fr http://arts.unistra.fr

UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES

LICENCE COMMUNICATION ET ARTS DU SPECTACLE : DANSE ET CIRQUE

Présentation

L'objectif est d'associer danse, cirque et communication pour former des communicants ayant une bonne connaissance du monde artistique. Le parcours de licence, sur 3 ans, propose des enseignants en : danse, cirque et théâtre (histoire et analyse) ; pratique scénique (ateliers pratiques, composition, représentation) ; communication (avec 3 options : médias, organisations ou médiations).

Conditions d'admission

Titulaires du bac pour l'admission en L1. Possibilité d'admission directe en L2 ou L3 selon profil. Sélection sur dossier (effectif limité).

Responsable pédagogique

Amanda Rueda: amanda.rueda@univ-tlse2.fr / T 05 61 50 35 89

LICENCE PROFESSIONNELLE DEVELOPPEMENT DE PROJETS EN DANSE ET CIRQUE

Présentation

L'objectif est de former des professionnels de l'ingénierie de projets culturels ayant une connaissance approfondie des métiers de la danse, des arts du cirque et des conditions de représentation. Les compétences visées concernent : la conception et l'organisation d'événements ; la connaissance des publics et la médiation culturelle ; le développement de projets ; l'élaboration de programmes, plannings, conventions et budgets prévisionnels ; l'administration et gestion en milieu artistique ; le développement des réseaux artistiques en France et à l'étranger.

Conditions d'admission

Titulaires d'un bac+2 ou équivalent, ou validation des acquis. Sélection sur dossier (effectif limité).

Responsable pédagogique

Jacques Bétillon: betillon@univ-tlse2.fr / T 05 61 50 4542

MASTER ARTS DU SPECTACLE ET COMMUNICATION

Présentation

Deux mentions sont proposées en master :

La mention « Culture et Communication », avec 2 parcours : « communication audiovisuelle et médias » et « médiations culturelles et études visuelles »

La mention « Arts de la scène et du spectacle vivant », avec 2 parcours : «Etudes théâtrales, chorégraphiques et circassiennes» et « Ecriture dramatique et création scénique »

Conditions d'admission

Titulaires d'une licence ou équivalent pour l'admission en M1, ou validation des acquis.

Titulaires d'un M1 ou équivalent pour l'admission en M2, ou validation des acquis.

Sélection sur dossier (effectif limité).

Information et inscription (licence et master)

Université Toulouse Jean Jaurès

UFR Arts, Lettres et Langues - Département Communication, Etudes visuelles et Arts de la scène (Art&Com)

5 allée Antonio Machado

31058 Toulouse Cedex 9

www.univ-tlse2.fr

Licence: Marie-France Barge: barge@univ-tlse2.fr / T 05 61 50 47 16

Master: Dyana Frot: dyana.frot@univ-tlse2.fr/05.61.50.48.14